



## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « EMMANUEL »

Samedi 25 mars 2023  
Début 10h00.  
Fin : 11h30.  
Salle des Cerisiers  
à la Rue de l'Eglise 1,  
1870 Monthey-VS.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Approbation des comptes 2022
6. Rapport d'activité 2022
7. Nomination-démission du comité
8. Cotisation annuelle
9. Remerciements

#### Présences :

Comité : Jérôme Panchard (Président du comité), Mireille Udriot (membre et secrétaire du comité), Alain Maillard (membre et caissier du comité), Monique Panchard (membre du comité), Lucette D'Agostini (membre du comité).

Benita Gashi Musli (directrice de l'association "EMMANUEL" et de son foyer ANAWIM), Piero Ruggiero (fiduciaire de l'association "EMMANUEL").

Kim Maillard (responsable d'équipe du foyer ANAWIM), Virginie Brodt (éducatrice sociale en formation), Vania Pinto (accompagnatrice socio-éducative), Jalal Al-Kardali (accompagnateur socio-éducatif), Johnny Lo (apprenti ASE 2<sup>ème</sup> année), Quentin Hermann (apprenti ASE 1<sup>ère</sup> année), Elodie Maillard (assistante en soin), Eloïse Nigra (assistante socio-éducative), Sarah Azemi (auxiliaire), Jonas Fleury (accompagnateur socio-éducatif), Bruno Fernandes (accompagnateur socio-éducatif), Diana Zaval (intendante ménage et blanchisserie), Charles Udriot (membre), Marcel Vuarand (membre), Simone Genolet (membre), Sacra Maillard (membre).

#### Excusés :

Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale du canton du Valais, Gaëtan Debons, chef de coordination pour les questions du domaine du handicap du canton du Valais, M. Fernand Roduit, ancien membre du comité de l'association, May Mireille, membre, Anne Mayoraz, ancienne membre du comité, Janine Vuarand, membre, Nurije Gashi, membre, Benard Gashi, membre, Anita Gashi membre

## 1. Ouverture de l'assemblée générale

### Mot du président

Jérôme Panchard, s'adresse aux membres de l'assemblée générale en leur souhaitant la bienvenue et en les remerciant de leur présence pour cette assemblée générale ordinaire.

Il est heureux de les accueillir aujourd'hui, ainsi que tout le personnel et les résidents du foyer ANAWIM, qui ont également répondu présents.

Pour lui, c'est l'occasion de rencontrer les membres en présentiel, après deux années consécutives où les assemblées générales et les votes ont été faits par courrier. Il présente tous les membres du comité, la directrice et notre fiduciaire.

Il relate l'historique de l'association depuis ses débuts, en mentionnant les difficultés rencontrées pour récolter des dons et poursuivre la mission de celle-ci. Depuis 2020, avec la subvention du service de l'action sociale du canton du Valais, l'association EMMANUEL avec son foyer ANAWIM a pu continuer à œuvrer pour un but précis, qui est d'offrir un lieu d'accueil à des adultes en situation de handicap mental et ou psychique en leur proposant des activités occupationnelles, et entourés de professionnels compétents.

## 2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2021

A l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est approuvé.

## 3. Rapport des vérificateurs des comptes

Ariane Martin lit le rapport devant toute l'assemblée. Les comptes sont tenus avec exactitude et le bilan correspond aux justificatifs présentés. Les comptes sont donc approuvés.

## 4. Rapport d'activité 2021

Le rapport d'activité 2021 est approuvé par tous les membres de l'assemblée.

## 5. Approbation des comptes 2022

Les comptes de l'année 2022 sont approuvés par l'assemblée générale.

## 6. Rapport d'activité 2022

Benita Gashi Musli présente tout d'abord les membres de l'équipe du foyer ANAWIM, en détaillant leur fonction et leur expérience professionnelle. Elle poursuit avec le rapport d'activité de la structure pour l'année 2022.

### Priorités selon mandat de prestation

#### Stabilisation de l'organisation

En 2020, le foyer était ouvert 269 jours par année.

C'est-à-dire que durant l'été, il y avait 4 semaines d'affiliée de fermeture, en hiver, 2 semaines de fermeture à la suite et 2 weekends par mois.

L'organisation des ressources humaines était donc différente. Le nombre d'employé dont on avait besoin, par apport à l'année 2022, était moins conséquent.

En 2022, selon les besoins des bénéficiaires, de leur famille pour certains et en accord avec le service de l'action sociale, nous avons décidé d'élargir nos prestations en ouvrant le foyer toute l'année.

Cette ouverture a impliqué une augmentation des ressources humaines, une réorganisation sur le terrain, et une demande de collaboration avec les familles concernant le placement de leur enfant à l'année.

#### Mise à disposition de l'UAT

En comparaison avec 2020, l'UAT était à disposition mais sa fréquentation était faible. En 2022, une énorme différence s'est créée, d'une part parce que le foyer se professionnalise de plus en plus, est reconnu au même titre que d'autres institutions pour l'accueil de personnes en situation de handicap mais également parce la demande a été plus forte, comme la qualité de l'accueil.

### Objectifs

#### Chambre supplémentaire

En raison de plusieurs demandes de placement, que nous avons malheureusement dû refuser par manque de place, nous avons décidé d'ouvrir une chambre supplémentaire, car nous avons la possibilité de réaménager le studio. Nous l'avons transmis au service de l'action social et un mois plus tard, une nouvelle demande d'hébergement nous est parvenue. Fin octobre, toutes nos chambres, au total neuf, sont complètes.

#### Activités occupationnelles

Selon notre mandat, nous devons proposer des activités occupationnelles aux résidents. Afin de s'organiser au mieux, des plannings d'activités sont mis en place chaque semaine. Certaines sont régulières, d'autres aussi mais plus espacées dans le temps, et de nouvelles s'y ajoutent en fonction par exemple de la saison. Dans ces plannings, il faut également penser aux compétences de chaque résident et aux objectifs qu'on souhaite travailler avec eux. Ce n'est pas toujours évident, nous ne pouvons pas répondre tous les jours, pour chaque activité proposée, aux besoins de chacun, car nous avons un groupe de bénéficiaires avec des déficits et handicaps différents. L'équipe doit également prendre en compte, dans ces plannings, tous les rdvs extérieurs, que ce soit pour des thérapies, rdvs médicaux, etc.

Les weekends, l'équipe éducative propose généralement des activités de loisirs. Nous tenons à différencier les weekends du reste de la semaine. Nous accueillons des adultes, certes avec une situation de handicap, mais certaines tâches quotidiennes, qui sont planifiées comme activités occupationnelles, doivent se faire. Il leur est expliqué, que pour vivre en communauté, chacun doit y mettre du sien et participer. C'est leur foyer, leur maison, il y a de l'investissement que chacun doit donner pour que la cohabitation se passe bien et qu'ils apprennent à vivre en communauté.

## **Nouveaux partenariats**

---

**Art-thérapie-** avec David Melcarne. Educateur social à la meunière. La collaboration est intéressante car il connaît le milieu du handicap. Il a donc une expérience et des compétences spécifiques dans les deux domaines. Il fait ses séances au sein du foyer.

**Chant- Thérapie-** c'est différent de l'art thérapie. C'est Aurélie Garrabé qui propose ses services au sein du foyer également. Ce qui est bien sûr plus facile pour l'organisation de l'équipe, lorsqu'elle n'a pas besoin de se déplacer pour ce genre de rendez-vous en extérieur. Madame Garrabé enseigne également à l'ESSIL. Elle a travaillé pour Cérébral Valais et connaît donc le milieu du handicap.

**Semo Monthey-** On accueille régulièrement des apprentis qui sont au SEMO. On a également collaboré avec eux pour l'entretien de nos extérieurs au foyer. Ce fut intéressant d'avoir des jeunes qui viennent chez nous et surtout qui travaillent avec nos bénéficiaires travailler à leurs côtés.

**Manzasport-** Alan Manzanedo vient maintenant régulièrement tous les mois. Coach sportif et éducateur de formation, il s'est lancé un défi de pouvoir proposer diverses activités sportives à des personnes en situation de

handicap mental, psychique et/ou physique. Il se rend autant en extérieurs que dans les salles de fitness avec lesquels il a fait des partenariats pour que les résidents dont il accompagne lors de ses séances n'aient pas à payer les entrées.



**Herbalife-** Depuis quelques temps maintenant, nous recevons régulièrement des goodies de leur part, que nous empaquetons, mettons des flyers sous pli et nous occupons d'envoyer tout cela à leur destinataire. Cela permet de proposer une activité occupationnelle aux résidents, et nous y gagnons un petit quelque chose !

## Projets 2023

### Critères de qualité

---

Nouveaux critères dans notre mandat de prestation. Nous avons des critères de qualité supplémentaires par rapport à l'année écoulée. Le foyer s'étant professionnalisé et ayant fait ses preuves avec l'accueil de nos bénéficiaires, doit maintenant pouvoir soumettre des concepts sur tout l'accompagnement autour de ceux-ci. C'est un moyen de renforcer la qualité des prestations qu'il offre, aux yeux de l'état et de tous nos partenaires et collaborateurs.

Nouveau logiciel (VALOGIS), qu'il faudra adopter et utiliser pour la collaboration avec l'état mais aussi avec les autres institutions.

### Infrastructure

---

Nous n'avons cependant pas de subvention en ce qui concerne l'entretien du chalet et malheureusement, il y a des travaux que nous devons commencer maintenant à faire. Le toit, où il y a des fuites d'eau à chaque forte pluie, les sanitaires, mais aussi la cuisine, tel que le lave-vaisselle par exemple, que nous utilisons beaucoup et qui souvent, tombe en panne.

Nous souhaitons aussi proposer des activités à certains résidents, qui serait plus adaptées encore et qui les valorisent, tel que l'atelier bois. Nous avons un réduit que nous pourrions transformer avec quelques travaux, pour mettre en place cet atelier. Après avoir demandé un devis à des professionnels mais aussi à des institutions de réinsertion professionnelle, le coût, pour la mise en place de ce projet, demeure assez élevé.

Le rapport d'activité 2022 est approuvé par l'assemblée générale.

## 7. Nomination-démission du comité

Madame Weissbrodt Gabrielle, spécialiste FSA en droit de la famille et droit du travail a été nommée en tant que nouveau membre du comité et approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.



## 8. Cotisation annuelle

La cotisation annuelle pour les membres reste inchangée.  
Elle est à CHF 50.--.

## 9. Remerciements

Jérôme Panchard remercie notre ancienne présidente du comité et invité d'honneur, Simone Kuchler.

Il remercie les vérificateurs des comptes, Ariane Martin et Gilbert Mudry en leur offrant un petit présent.

Il remercie tous les membres du comité pour leur investissement, ainsi que Madame Weissbrodt, pour sa future implication au sein de l'association.

Tous les membres de l'équipe du foyer Anawim sont également remerciés, ainsi que les résidents et leur parent.

Monthey, le 25 mars 2023

Jérôme Panchard  
Président